2007-04270/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Salle de spectacle de Ville-Marie

Le gouvernement du Québec accorde 1 800 000 $

Ville-Marie, le 2 avril 2004 – Au nom de la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, le député de Rouyn-Noranda–Témiscamingue, M. Daniel Bernard, a annoncé le versement d'une subvention de 1 800 000 $ pour la rénovation et la transformation du cinéma Ville-Marie en salle de spectacle de 290 places.

« Je sais que cette nouvelle sera accueillie avec enthousiasme dans la région, puisqu'elle fait passer du rêve à la réalité un projet souhaité et attendu par la population. Les citoyens et les citoyennes de Ville-Marie et du Témiscamingue auront bientôt accès à un lieu qui pourra accueillir une variété de spectacles de qualité, et ce, grâce à un partenariat exemplaire entre un organisme sans but lucratif et une entreprise dont les activités sont proches parentes. Le Témiscamingue pourra ainsi participer pleinement à la vie culturelle riche et diversifiée du Québec », a souligné Mme Beauchamp.

Tout en conservant sa vocation première de salle de cinéma, la nouvelle salle de spectacle de Ville-Marie présentera également, dans un lieu conforme aux normes professionnelles actuelles, la programmation de spectacles de la corporation de la Salle Augustin-Chénier inc., un diffuseur pluridisciplinaire reconnu et soutenu par le ministère de la Culture et des Communications. Ce maillage entre la corporation et le propriétaire du cinéma, les Productions de la Rive inc., permet entre autres un partage des frais d'exploitation.

« Ce projet offrira aux Témiscamiens et aux Témiscamiennes un lieu de diffusion de l'activité artistique, une salle de spectacle professionnelle qui engendrera beaucoup de fierté et un solide sentiment d'appartenance dans la population. Le comité de la salle de spectacle qui a toujours cru, avec raison, à l'importance de ce projet culturel pour le milieu témiscamien a fait preuve d'une ténacité hors du commun », a déclaré pour sa part le député Bernard.

La subvention annoncée aujourd'hui est accordée en vertu du programme Soutien aux équipements culturels du ministère de la Culture et des Communications.

Source :

Sophie Magnan
Direction générale des communications
Tél. : (418) 380-2363, poste 7219

Information :

Isabelle Melançon

Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007